



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

GUIDE D'ORGANISATION DE LA SOUTENANCE DE THÈSE

(mise à jour du 27/01/2023)



assas-universite.fr

SOMMAIRE



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

p.04

Calendrier de la soutenance de thèse

p.06

Démarches pour la soutenance

p.07

Impression du manuscrit

p.08

Envoi et dépôt de la thèse

p.09

Rapports préalables et envoi des convocations

p.10

Mise à disposition du diplôme

p.11

Bloc-notes

CALENDRIER DE LA SOUTENANCE DE THÈSE

8 à 10
semaines
avant la
soutenance

9 à 10
semaines
avant la
soutenance

6 semaines
avant la
soutenance

4 semaines
avant la
soutenance

**LANCEMENT
DE LA
PROCÉDURE**

par le directeur
de thèse
et le doctorant

**IMPRESSION
DE LATHÈSE**

par le
doctorant

**ENVOI
DE LA THÈSE
AUX MEMBRES
DU JURY**

par le
doctorant

**DÉPÔT
ADMINISTRATIF
DE LA THÈSE**

par le
doctorant

**2 semaines
avant la
soutenance**

Jour J

**1 à 4
semaines
après la
soutenance**

**PRÉ-RAPPORTS
ET CONVOCATIONS**

par le bureau
des études
doctorales

**SOUTENANCE
du doctorant**

**DÉLIVRANCE
DU DIPLÔME ET
DU RAPPORT
FINAL**

par le bureau
des études
doctorales

[Retrouvez l'ensemble des documents en ligne](#)



DÉMARCHES POUR LA SOUTENANCE



ÉTAPE 1

- Décision d'engager les démarches de soutenance.
- Prise de contact avec le bureau des études doctorales.
- Prise de rendez-vous avec la bibliothèque pour remplir **le formulaire d'enregistrement** de la thèse (bu_theses@u-paris2.fr).



Quand ?

- 8 à 10 semaines avant la soutenance.



Qui ?

- Directeur de thèse et doctorant.



À noter

Si la date de soutenance est prévue entre octobre et décembre, le doctorant est exonéré des droits d'inscription mais doit s'acquitter de la CVEC et envoyer son attestation au bureau des études doctorales.

IMPRESSION DU MANUSCRIT



ÉTAPE 2

- Demande d'impression du manuscrit via [le formulaire](#) de demande d'impression.
- [Modèle de rédaction](#) de la thèse.



Quand ?

- 9 à 10 semaines avant la soutenance.



Qui ?

- Doctorant.



À noter

Une fois le formulaire validé par le bureau des études doctorales :

- Prenez rendez-vous avec le service de reprographie à qui vous devrez fournir le fichier de votre thèse sur clé USB. L'envoi par courriel de votre thèse au service de reprographie vous prive de la possibilité de réaliser un test d'impression.
- Récupérez les impressions quand elles sont prêtes.

Le délai d'impression est de deux à trois semaines après validation par le bureau des études doctorales. Veillez à ce qu'il soit compatible avec la date d'envoi au jury.

- L'université imprime au maximum un exemplaire par membre du jury ainsi qu'un exemplaire pour vous.

ENVOI ET DÉPÔT DE LA THÈSE



ÉTAPE 3

- Envoi du manuscrit au jury aux formats .pdf et papier.
- Dépôt de la thèse sous deux formats :

Dépôt CD-Rom ou DVD-Rom :

- ▶ Thèse au format .pdf avec table des matières active
- ▶ Résumé et titre en français et anglais au format .doc, .docx ou .odt
- ▶ Résumé et titre en français et anglais au format .pdf

Dépôt par courriel :

- ▶ Résumé et titre en français et anglais au format .doc, .docx ou .odt
- ▶ Formulaire d'enregistrement de la thèse signé après validation par la Bibliothèque



Quand ?

- Envoi au jury 6 semaines avant la soutenance.
- Dépôt au bureau des études doctorales 4 semaines avant la soutenance.



Qui ?

- Doctorant.



À noter

Si vous êtes à l'étranger, vous pouvez :

- Envoyer votre CD-Rom et votre manuscrit imprimé par courrier recommandé ou en colis suivi.
- Faire déposer votre CD-Rom et votre manuscrit imprimé par un tiers.

RAPPORTS PRÉALABLES ET ENVOI DES CONVOCATIONS



ÉTAPE 4

- Communication au doctorant et au directeur de thèse des rapports préalables établis par les rapporteurs et envoi des convocations à la soutenance.



Quand ?

- 2 semaines avant la soutenance.



Qui ?

- Bureau des études doctorales.



ÉTAPE 5

- Publicité de la soutenance.



Quand ?

- 10 jours avant la soutenance.



Qui ?

- Bureau des études doctorales.



À noter

Veuillez vérifier auprès du bureau des études doctorales et de votre directeur :

- Les conditions d'accueil du public.
- Les modalités de participation du jury.



L'université n'organise pas les pots de thèse.

MISE À DISPOSITION DU DIPLÔME



ÉTAPE 6

- Mise à disposition du diplôme de doctorat au bureau des études doctorales.



Quand ?

- 5 à 10 jours après la soutenance.



Qui ?

- Bureau des études doctorales.



ÉTAPE 7

- Envoi par courriel du rapport final de soutenance au docteur.



Quand ?

- 4 semaines après la soutenance.



Qui ?

- Bureau des études doctorales.

BLOC-NOTES



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

Date de mon rendez-vous avec la BU

.....

**Date de mon rendez-vous
avec le service reprographie
(avec clé USB)**

.....

Date de récupération des impressions

.....

Date de dépôt de ma thèse

.....

Date de ma soutenance

.....

Lieu de ma soutenance

.....



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



Direction de la recherche

Bureau des études doctorales
Centre Panthéon
12 place du Panthéon 75005 Paris
1^{er} étage – Bureau 107B
Tél. : +33 (0)1 44 41 55 85
soutenance-these@u-paris2.fr